

**Service instructeur**  
Service Pšrospective et Aménagement

N° CP-2013-9-5-5

**Service consulté**

**SUBVENTIONS POUR FRAIS D'ÉTUDES RELATIVES AUX DOCUMENTS  
D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT  
DÉCISION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

Résumé : Décision d'attribution de subventions pour un montant total de 24 490 € en faveur de 5 communes pour des études liées aux documents d'urbanisme

Ce rapport présente cinq dossiers de demande d'attribution de subventions déposés par cinq communes pour des études d'urbanisme.

Il convient de rappeler que l'Assemblée Départementale a adopté, le 9 décembre 2009, de nouvelles dispositions en faveur des procédures d'urbanisme et d'aménagement. Elle a retenu un taux de subvention de 50 % du coût HT de l'étude pour l'élaboration des documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme ou Carte Communale), un taux de 50 % pour les modifications, révisions simplifiées et révisions de PLU ou de POS consécutives et exclusivement motivées par un projet d'aménagement d'initiative départementale, 10 % pour les révisions de POS entraînant leur transformation en PLU et un taux de 50 % pour les études d'Approche Environnementale en Urbanisme à condition qu'elles soient cofinancées par l'ADEME.

La fréquence séparant deux procédures est fixée à 15 ans pour les révisions.

L'application de ces critères conduit donc à la recevabilité des dossiers figurant sur le tableau joint en annexe et qui concernent les communes de COLMAR, GUEMAR, HEGENHEIM, HETTENSCHLAG et UFFHOLTZ pour la révision de leur POS et transformation en PLU, subventionnée à hauteur de 10 % du coût HT des études.

La participation départementale pour ces cinq dossiers s'élève à **24 490 €**. Ces montants sont prélevés sur le programme F215 du budget départemental, imputation 0-204-71-204141-2692-007.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller characters below the vertical line.

Charles BUTTNER

Service Prospective et Aménagement

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 04 OCTOBRE 2013

**Urbanisme réglementaire PLU  
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
PLU04418	<b>COLMAR</b> Révision du POS en PLU	123 625,00	10 %	12 360,00
PLU04431	<b>GUEMAR</b> Révision du POS en PLU	35 398,80	10 %	3 540,00
PLU04428	<b>HEGENHEIM</b> Révision du POS en PLU	31 915,00	10 %	3 190,00
PLU04429	<b>HETTENSCHLAG</b> Révision du POS en PLU	30 000,00	10 %	3 000,00
PLU04427	<b>UFFHOLTZ</b> Révision du POS en PLU	24 000,00	10 %	2 400,00
			<b>Total</b>	<b>24 490,00</b>